

# **CONSORT NT**

Société Anonyme

Immeuble Cap Etoile  
58, boulevard Gouvion Saint Cyr  
75017 PARIS  
RCS Paris 389 488 016

---

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos au 31 décembre 2017

**Exelmans Audit et Conseil**  
21, rue de Téhéran  
75008 Paris

**Expertises & Services**  
80, rue Cardinet  
75017 Paris

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

## **CONSORT NT**

Société Anonyme  
Immeuble Cap Etoile  
58, boulevard Gouvion Saint Cyr  
75017 Paris  
RCS Paris 389 488 016

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux actionnaires de la société Consort NT,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Consort NT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 7.4 « Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison » de l'annexe aux états financiers expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation du chiffre d'affaires à l'avancement, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

## **Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

**Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 16 mai 2018

Les Commissaires aux comptes

Exelmans Audit et Conseil



Stéphane DAHAN

Expertises & Services



Philippe RIMMER

# Comptes consolidés

## CONSORT NT

58 Bd Gouvion-Saint-Cyr  
75017 PARIS

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

389 488 016 RCS Paris

### **Fidelio**

Société d'expertise comptable

15 rue de la Baume

75008 PARIS

[contact@groupe-fidelio.com](mailto:contact@groupe-fidelio.com)

TEL : + 33 1 42 89 28 63 – Fax : + 33 1 42 89 33 48

# Sommaire

## Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017

<b>États financiers</b> .....	<b>4</b>
Compte de résultat consolidé.....	4
Bilan consolidé .....	5
Tableau de flux de trésorerie consolidé (en K€).....	6
<b>Faits caractéristiques de l'exercice</b> .....	<b>7</b>
<b>Principes, règles et méthodes de consolidation</b> .....	<b>8</b>
1. Conventions comptables générales.....	8
2. Date de clôture de l'exercice .....	8
3. Utilisation d'estimations.....	8
4. Changement de méthode et comparabilité des exercices.....	8
5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées.....	8
6. Variation du périmètre de consolidation .....	9
7. Règles et méthodes comptables .....	10
<b>Notes annexes sur les postes du compte de résultat</b> .....	<b>14</b>
8. Chiffre d'affaires.....	14
9. Autres produits d'exploitation .....	14
10. Achats consommés .....	15
11. Charges externes.....	15
12. Impôts et taxes.....	15
13. Charges de personnel.....	16
14. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	16
15. Produits financiers.....	16
16. Charges financières .....	16
17. Produits exceptionnels.....	17
18. Charges exceptionnelles .....	17
19. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts.....	18
<b>Notes annexes sur les postes du bilan</b> .....	<b>19</b>
20. Détail des écarts d'acquisition (goodwill) .....	19
21. Immobilisations corporelles et incorporelles .....	19
22. Immobilisations financières .....	20
23. Stocks et en-cours .....	21
24. Clients et comptes rattachés .....	21
25. Créances et comptes de régularisation .....	21
26. Trésorerie nette.....	21
27. Variation des capitaux propres consolidés.....	22

28.	Provisions .....	22
29.	Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation.....	23
<b>Autres Informations.....</b>		<b>24</b>
30.	Effectifs .....	24
31.	Rémunération des dirigeants.....	24
32.	Entreprises liées.....	24
33.	Engagements hors-bilan .....	24
34.	Honoraires des commissaires aux comptes .....	24
35.	Evénements postérieurs à la clôture.....	24



# États financiers

## Compte de résultat consolidé

Libellé		2017	2016
Chiffres d'affaires	8	132 859 223	124 922 321
Autres produits d'exploitation	9	2 954 306	3 552 050
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>135 813 528</b>	<b>128 474 371</b>
Achats consommés	10	(9 204 708)	(9 781 421)
Autres charges d'exploitation	11	(13 953 148)	(13 565 552)
Impôts et taxes	12	(4 194 615)	(4 203 499)
Charges de personnel	13	(98 047 348)	(90 288 316)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14	(1 337 856)	(1 488 299)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(126 737 675)</b>	<b>(119 327 088)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>9 075 854</b>	<b>9 147 282</b>
Produits financiers	15	21 821	9 397
Charges financières	16	(7 276)	(19 014)
<b>Résultat financier</b>		<b>14 545</b>	<b>(9 617)</b>
Opérations en commun			
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>9 090 398</b>	<b>9 137 665</b>
Produits exceptionnels	17	26 968	34 140
Charges exceptionnelles	18	(263 036)	(216 533)
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(236 068)</b>	<b>(182 393)</b>
Impôts sur les résultats	19	(1 641 456)	(1 681 487)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>7 212 874</b>	<b>7 273 785</b>
Dotations aux prov. des écarts d'acquisition (impairment)			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Quote-part dans les résultats des entreprises en mises en équiv.			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>7 212 874</b>	<b>7 273 785</b>
Intérêts minoritaires		34 214	58 251
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>		<b>7 178 660</b>	<b>7 215 534</b>
Résultat par action		2,89	2,90
Résultat dilué par action		2,89	2,90

## Bilan consolidé

Libellé		Clôture	Ouverture
<b>Capital souscrit non appelé</b>			
Ecart d'acquisition	20		
Immobilisations incorporelles	21	402 429	1 122 548
Immobilisations corporelles	21	2 203 321	2 039 421
Immobilisations financières	22	466 301	489 437
Titres mis en équivalence	22		
<b>Actif immobilisé</b>		<b>3 072 051</b>	<b>3 651 406</b>
Stocks et en-cours	23		77 897
Clients et comptes rattachés	24	36 131 547	30 657 060
Impôts différés - actif		100 792	183 951
Autres créances et comptes de régularisation	24	12 490 311	6 156 656
Valeurs mobilières de placement	25	144	144
Disponibilités	25	10 276 619	13 444 315
Intérêts courus non échus s/ dispo.	25		
<b>Actif circulant</b>		<b>58 999 414</b>	<b>50 520 024</b>
<b>Total Actif</b>		<b>62 071 464</b>	<b>54 171 429</b>
Capital		1 760 980	1 760 980
Primes liées au capital		565 365	565 365
Ecart de réévaluation			
Réserves		14 550 561	11 320 065
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>		<b>7 178 660</b>	<b>7 215 534</b>
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>	26	<b>24 055 566</b>	<b>20 861 945</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>144 196</b>	<b>122 101</b>
Autres fonds propres	27		(0)
Ecart d'acquisition passif	20		
Provisions et impôts différés	27	474 477	620 954
<b>Provisions</b>		<b>474 477</b>	<b>620 953</b>
Emprunts et dettes financières	28		
Fournisseurs et comptes rattachés	29	6 590 318	3 931 657
Autres dettes et comptes de régularisation	29	30 806 908	28 634 774
<b>Dettes</b>		<b>37 397 226</b>	<b>32 566 431</b>
<b>Total Passif</b>		<b>62 071 464</b>	<b>54 171 430</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2017.12	2016.12
<b>Résultat net total des entités consolidées</b>	<b>7 212 874</b>	<b>7 274 836</b>
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	762 168	842 775
Variation de l'impôt différé	68 460	25 267
Eléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur		
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs		(1 402)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>8 043 503</b>	
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(6 930 673)	4 545 958
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 608 268</b>	<b>12 687 435</b>
Acquisitions d'immobilisations	(357 414)	(966 360)
Cessions d'immobilisations		
Réduction des autres immobilisations financières	62 836	56 560
Incidence des variations de périmètre		
Variation des dettes sur acquisition d'immobilisation		(144)
Opérations internes Haut de Bilan	(18 437)	
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>(808 307)</b>	<b>(908 545)</b>
Émissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Dividendes versés des filiales		(0)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(3 962 205)	(5 943 307)
Augmentations / réductions de capital		
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		
Variation nette des concours bancaires		
<b>FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)</b>	<b>(3 962 205)</b>	<b>(5 943 307)</b>
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(5 450)	1 399
Variation de change sur autres postes du bilan		
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE</b>	<b>(5 450)</b>	
<b>VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)</b>	<b>(3 167 695)</b>	<b>5 836 982</b>
<b>Trésorerie : ouverture</b>	<b>13 444 315</b>	<b>11 545</b>
<b>Trésorerie : clôture</b>	<b>10 276 619</b>	<b>13 444 315</b>

## Faits caractéristiques de l'exercice

Il n'y a pas d'évènement significatif sur l'exercice.

# Principes, règles et méthodes de consolidation

## 1. Conventions comptables générales

Les comptes consolidés de CONSORT NT ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985, portant adaptation de la 7<sup>e</sup> directive européenne, dont les modalités d'application ont été fixées par le décret 86-221 du 17 février 1986 et le décret 90-72 du 17 janvier 1990, avec le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, ainsi qu'avec les dispositions du Code de commerce.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

## 2. Date de clôture de l'exercice

L'exercice clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent avait une durée identique.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

## 3. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers implique que la Direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

## 4. Changement de méthode et comparabilité des exercices

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

## 5. Définition du périmètre et méthodes de consolidation adoptées

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

## 6. Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes au 31 décembre 2017 :

NOM/ACTIVITE/N° SIREN/ADRESSE	% DETENTION 31/12/2017	% DETENTION 31/12/2016	METHODE D'INTEGRATION
<u>Société mère</u> <b>CONSORT NT, ESN</b> 389488016 58 bd. Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris			
<u>Sociétés filles :</u>			
<b>CONSORT FRANCE, ESN</b> 418827655 58 bd. Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris	100 %	100 %	I Globale
<b>CONSORT R&amp;D, ESN</b> 430195271 58 bd. Gouvion Saint-Cyr 75017 Paris	90 %	90 %	I Globale
<b>CONSORT MAROC</b> 5, rue Fidouzi à Casablanca MAROC	100 %	100 %	I Globale
<b>CONSORT ITALIA</b> Via Brigata Lupi, 6 à Bergamo ITALIE	100 %	100 %	I Globale

Il n'y a pas eu d'autres variations de périmètre sur l'exercice 2017.

La société Consort Italia est en sommeil.

### Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

## 7. Règles et méthodes comptables

### 7.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### *Valeurs brutes*

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont valorisées à leur coût historique d'acquisition constitué des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Coûts directement attribuables nécessaires à leur mise en utilisation (frais accessoires) ;

#### *Amortissements*

L'écart sur les immobilisations incorporelles de première consolidation d'une société est réparti dans les postes appropriés du bilan consolidés ; la partie non affectée de cet écart est inscrite à un poste particulier d'actif ou de passif du bilan consolidé.

Les écarts non affectés sont amortis sur 10 ans.

Le groupe a décidé de décomposer l'immeuble de bureaux dont il est propriétaire, la valeur des composants étant de 50% de la valeur totale.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée probable d'utilisation. Les principales durées sont les suivantes :

Logiciel .....	3 ans
Constructions décomposées .....	11 à 45 ans
Installations générales, agencements divers .....	5 à 10 ans
Matériel de transport .....	2 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique .....	2 à 10 ans
Mobilier .....	5 à 10 ans

Ces taux d'amortissement correspondent aux taux habituellement admis.

Les immobilisations financées par crédit-bail et en locations long terme n'ont pas été retraitées compte tenu des montants relativement faibles de ses contrats.

### 7.2. Immobilisations financières

#### *Titres de participation*

Les titres de participation non consolidés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

#### *Autres immobilisations financières*

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

### 7.3. Créances clients et autres créances

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.  
Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

### 7.4. Reconnaissance du revenu et provisions pour pertes à terminaison

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de prestations de services négociés au forfait, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus.

La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Par ailleurs, des provisions sont comptabilisées notamment au titre des pertes à terminaison encourues en cas de non-respect des engagements contractuels au titre des contrats de prestations de services. Ces provisions sont calculées sur notre meilleure estimation fondée sur l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement.

Le montant des coûts qui seront réellement supportés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits des activités courantes des sociétés intégrées.

Prestations de services, Contrats à long terme

#### Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

#### Prestations en mode projet :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

Les revenus ne sont pas comptabilisés lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la prestation.

#### Autres prestations :

Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

### 7.5. Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.



Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

## **7.6. Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

## **7.7. Engagements de retraite**

La convention collective prévoit un droit à indemnité de fin de carrière pour le personnel ayant cinq années d'ancienneté révolues.

Une provision est constituée depuis 2015 sur un seul contexte d'infogérance spécifique dont les contrats de travail des salariés ont été transférés dans le cadre d'un accord soumis à l'Unité Territoriale de la DIRECTTE du Tarn par lequel les contrats de travail ont été repris avec leur ancienneté. Le montant de cette provision dans les comptes est de 183 301 €.

Pour les autres salariés, le groupe ne constitue pas de provision pour indemnités de fin de carrière ou complément de retraite dans ses comptes sociaux.

Cette dette latente n'est pas provisionnée dans les comptes consolidés ; son estimation, selon la méthode des unités de crédit projetées ou PBO ("Projected Benefit Obligation"), est de 960 0000€ au 31 Décembre 2017.

Les principales hypothèses de calcul retenues sont :

- Taux d'actualisation = 1.40%
- Age de départ à la retraite = 64/67 ans
- Convention collective = Syntec
- Table de mortalité = INSEE 2011-2013
- Taux de turnover = entre 0% et 60 % en fonction du statut et de l'âge du salarié
- Taux de charges sociales : 45 %

## **7.8. Notion de résultat courant et exceptionnel**

Les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

## **7.9. Crédit d'impôts recherche**

Les crédits d'impôt Recherche du groupe sont comptabilisés dans le poste « subventions d'exploitation.

D'un montant de 1 169 788 € dans les comptes de 2017, ce crédit d'impôt concerne des dépenses engagées en 2017.

### **7.10. Informations relatives au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi**

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) accordé par l'Etat a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recherche, d'innovation, de formation et de recrutement.

Le crédit d'impôt correspond pour l'année 2017 à 7% de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC.

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 Février 2013, le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le groupe a comptabilisé un CICE de 2 773 903 € en diminution des charges de personnel. Le CICE a permis de réaliser, au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, un certain nombre de dépenses permettant au groupe d'améliorer sa compétitivité et de maintenir une situation financière forte.

### **7.11. Divers**

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat consolidés sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

# Notes annexes sur les postes du compte de résultat

## 8. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire de 2017 est de 132 859 223 € contre 124 922 321 € en 2016 ; il est essentiellement réalisé en France.

L'activité s'articule de la façon suivante :



## 9. Autres produits d'exploitation

Libellé	2017	2016
Production stockée	(76 950)	58 147
Production immobilisée	441 023	530 963
Subventions d'exploitation	1 188 338	1 694 314
Rep./Prov. risques & charges d'exploit.	201 464	190 428
Rep./Prov. sur actif circulant	538 598	640 595
Transferts de charges d'exploitation	580 476	376 734
Autres produits	81 357	60 868
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 954 306</b>	<b>3 552 050</b>

Le poste subvention d'exploitation représente majoritairement un crédit d'impôt recherche pour 1 188 338 €.

## 10. Achats consommés

Libellé	2017	2016
Achats de marchandises		
Achats d'études et prestations de services	(8 108 410)	(8 382 934)
Autres achats	(644 285)	(1 046 943)
Achats non stockés de matières et fournitures	(452 013)	(351 544)
<b>Achats consommés</b>	<b>(9 204 708)</b>	<b>(9 781 421)</b>

## 11.11. Charges externes

Libellé	2017	2016
Sous-traitance	(4 839 725)	(4 681 865)
Redevances de crédit-bail		
Locations immobilières et charges locatives	(2 249 731)	(2 352 580)
Locations mobilières et charges locatives	(298 565)	(279 155)
Autres services extérieurs	(803 825)	(686 587)
Primes d'assurances	(236 745)	(214 768)
Autres services extérieurs	(5 215)	(6 262)
Redevances		
Personnel détaché et intérimaire	(1 157 652)	(1 294 218)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 090 803)	(1 242 081)
Publicité, publications, relations publiques	(314 145)	(279 927)
Transport	(33 772)	(27 058)
Déplacements, missions et réceptions	(1 891 418)	(1 729 907)
Frais postaux et frais de télécommunications	(81 581)	(82 037)
Frais bancaires	(80 352)	(70 171)
Autres charges externes	(434 026)	(304 458)
Autres charges	(435 593)	(314 479)
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(13 953 148)</b>	<b>(13 565 552)</b>

## 12. Impôts et taxes

Libellé	2017	2016
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 446 094)	(1 644 864)
Autres impôts et taxes	(2 748 521)	(2 558 635)
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(4 194 615)</b>	<b>(4 203 499)</b>

### 13. Charges de personnel

Libellé	2017	2016
Rémunérations du personnel	(70 099 525)	(65 017 149)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(28 956 768)	(27 193 096)
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)	2 773 903	2 195 098
Autres charges de personnel	(1 764 958)	(273 169)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(98 047 348)</b>	<b>(90 288 316)</b>

### 14. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2017	2016
Dot./Amt. & Prov. immo. incorporelles	(320 450)	(335 034)
Dot./Amt. & Prov. immo. corporelles	(573 280)	(557 023)
Dot./Prov. risques & charges d'exploit.	(90 370)	(152 204)
Dot/Prov. pour dép. des actifs circulants	(353 756)	(444 038)
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>(1 337 856)</b>	<b>(1 488 298)</b>

### 15. Produits financiers

Libellé	2017	2016
Gains de change sur opérations financières	18 529	9 397
Autres produits financiers	3 289	
<b>Produits financiers</b>	<b>21 821</b>	<b>9 397</b>

### 16. Charges financières

Libellé	2017	2016
Charges d'intérêts		(2 555)
Pertes de change sur opérations financières	(7 276)	(9 465)
Dot/Prov. risques et charges financiers		(6 993)
<b>Charges financières</b>	<b>(7 276)</b>	<b>(19 014)</b>

## 17. Produits exceptionnels

Libellé	2017	2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		19 008
Produits de cession d'immo. corp.	6 500	1 400
Rep. excep./Prov. pour R&C exceptionnels	20 468	13 732
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>26 968</b>	<b>34 140</b>

## 18. Charges exceptionnelles

Libellé	2017	2016
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(261 004)	(197 535)
VNC des immo. corp. cédées		2
Dot. aux prov. pour R&C exceptionnels		
Dot. excep./Prov. actif circulant		(19 000)
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(263 036)</b>	<b>(216 533)</b>

En 2017, les charges exceptionnelles sur opération de gestion correspondent principalement à des indemnités de départ de salariés considérées comme exceptionnelles de par leur montant individuel et leur caractère non récurrent.

## 19. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>7 212 874</b>
Impôts sur les bénéfices	1 572 851
Impôts différés	68 605
<b>Total de l'impôt</b>	<b>1 641 456</b>
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>22,76%</i>
<b>Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE</b>	<b>8 854 330</b>
Taux d'impôt de l'entité consolidante	33,33%
<b>Impôt théorique</b>	<b>(2 951 148)</b>
<i>Ecart d'impôts à justifier</i>	<i>(1 309 692)</i>
Différence de taux	(27 089)
Don & Mécénat	45 837
CIR	(389 929)
CICE	(923 874)
Autres déductions et réintégrations	(14 637)
<b>Ecart sur charges d'impôts</b>	<b>(1 309 692)</b>
<b>Ecart résidué</b>	<b>(0)</b>

### Notes annexes sur les impôts différés

Libellé	Ouverture	Clôture	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Impôts différés - actif	183 951	100 792	(35 794)	(30 422)			(23 231)
Impôts différés - passif	14 554	0	5 722	(3 333)			(23 231)
<b>Valeur nette d'impôt différé</b>	<b>169 397</b>	<b>100 792</b>	<b>(41 516)</b>	<b>(27 089)</b>			
<b>Dont :</b>							
Données sociales							
Fiscalité différée (décalages temporaires)	208 892	138 483	(37 004)	(33 405)			
Fiscalité différée (écritures manuelles)	(39 495)	(37 691)	(4 512)	2 983			
Annulation du social pour les MEE							
<b>Valeur nette par catégorie</b>	<b>169 397</b>	<b>100 792</b>	<b>(41 516)</b>	<b>(30 422)</b>			

## Notes annexes sur les postes du bilan

### 20. Détail des écarts d'acquisition (goodwill)

Libellé	Ouverture	Clôture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation
Ecart d'acquisition	905 034	905 034			
Amortissements des écarts d'acquisition	(905 034)	(905 034)			
<b>Valeur nette</b>					

### 21. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 152 176	1 229 688	38 122				80 710
Immobilisations incorporelles en cours	536 938		57 133	(513 361)			(80 710)
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 689 114</b>	<b>1 229 688</b>	<b>95 255</b>	<b>(513 361)</b>			
Constructions	1 483 191	1 483 191					
Autres immobilisations corporelles	4 226 809	4 911 503	727 629		(7 832)		
Avances et acomptes s/imm. corp.							
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5 709 999</b>	<b>6 394 694</b>	<b>727 629</b>		<b>(7 832)</b>		
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>7 399 114</b>	<b>7 624 382</b>	<b>822 884</b>	<b>(513 361)</b>	<b>(7 832)</b>		
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotation	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(566 566)	(827 258)	(320 450)				18 437
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>(566 566)</b>	<b>(827 258)</b>	<b>(320 450)</b>				<b>18 437</b>
Amortissements des constructions	(765 181)	(804 076)	(38 896)				
Amortissements des autres immobilisations corp.	(2 905 398)	(3 387 297)	(534 384)	11 568	5 815		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>(3 670 579)</b>	<b>(4 191 374)</b>	<b>(573 280)</b>	<b>11 568</b>	<b>5 815</b>		
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>(4 237 145)</b>	<b>(5 018 632)</b>	<b>(893 730)</b>	<b>11 568</b>	<b>5 815</b>		<b>18 437</b>
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Amortissements des immobilisations incorporelles							
Amortissements des immobilisations corporelles							



La synthèse des immobilisations incorporelles est la suivante :

Libellé	Brut	Amortissement	Provision	Net
<b>Ouverture</b>	<b>1 689 114</b>	<b>(566 566)</b>		<b>1 122 548</b>
Augmentation (Inv,Emp)	95 255			95 255
Dotation		(320 450)		(320 450)
Diminution (Cess, Remb.)	(513 361)			(513 361)
Reprise				
<b>Clôture</b>	<b>1 229 688</b>	<b>(827 258)</b>		<b>402 429</b>

La synthèse des immobilisations corporelles est la suivante :

Libellé	Brut	Amortissement	Provision	Net
<b>Ouverture</b>	<b>5 709 999</b>	<b>(3 670 579)</b>		<b>2 039 421</b>
Augmentation (Inv,Emp)	727 629			727 629
Dotation		(573 280)		(573 280)
Diminution (Cess, Remb.)		11 568		11 568
Reprise				
Effet de change et réévaluation	(7 832)	5 815		(2 018)
<b>Clôture</b>	<b>6 394 694</b>	<b>(4 191 374)</b>		<b>2 203 321</b>

## 22. Immobilisations financières

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	Ouverture	Clôture	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion
Prêts	13 390	1 581	21 238	(32 367)	(681)
Dépôts et cautionnements versés	476 046	464 720	19 529	(30 469)	(386)
<b>Immobilisations financières</b>	<b>489 437</b>	<b>466 301</b>	<b>40 768</b>	<b>(62 836)</b>	<b>(1 067)</b>
Titres mis en équivalence					
<b>Actifs financiers</b>	<b>489 437</b>	<b>466 301</b>	<b>40 768</b>	<b>(62 836)</b>	<b>(1 067)</b>

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	Clôture	< 1an	1 << 5 ans	> 5 ans
Prêts	1 581	1 581		
Dépôts et cautionnements versés	464 720			464 720
<b>Créances - Actif immobilisé</b>	<b>466 301</b>	<b>1 581</b>		<b>464 720</b>

## 23. Stocks et en-cours

Libellé	Clôture			Ouverture		
	Brut	Dépréciation		Brut	Dépréciation	
En-cours de services				77 897		77 897
<b>Stocks et en-cours</b>				<b>77 897</b>		<b>77 897</b>

## 24. Clients et comptes rattachés

Libellé	Clôture			Ouverture		
	Brut	Dépréciation		Brut	Dépréciation	
Avances et acomptes versés sur ordres				46 255		46 255
Clients et comptes rattachés	36 523 398	(391 851)	36 131 547	31 187 497	(576 692)	30 610 805
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>36 523 398</b>	<b>(391 851)</b>	<b>36 131 547</b>	<b>31 233 752</b>	<b>(576 692)</b>	<b>30 657 060</b>

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 12 mois, à l'exception du poste clients douteux.

## 25. Créances et comptes de régularisation

Libellé	Clôture			Ouverture		
	Brute	Prov	Net	Brute	Prov	Net
Créances sur personnel & org. Sociaux	715		715	335		335
Créances fiscales hors IS	1 080		1 080	697		697
Etat, Impôt sur les bénéfices	19		19	11		11
Comptes courants	9 800		9 800	4 687		4 687
Autres créances	104	(26)	78	174	(26)	148
Charges constatées d'avance	798		798	279		279
<b>Autres créances</b>	<b>12 516</b>	<b>(26)</b>	<b>12 490</b>	<b>6 183</b>	<b>(26)</b>	<b>6 157</b>

Les créances et comptes de régularisation ont une échéance inférieure à 12 mois à l'exception du poste « compte courants » qui est constitué de créances fiscales comptabilisées en compte courant dans le cadre de l'intégration fiscale pour un montant de 2 556K€ (CICE, CIR ...).

## 26. Trésorerie nette

Libellé	Ouverture	Clôture
VMP - Equivalents de trésorerie	144	
Disponibilités	13 444 315	10 276 619
<b>Trésorerie active</b>	<b>13 444 459</b>	<b>10 276 619</b>
<b>Trésorerie passive</b>		
<b>Trésorerie à court terme</b>	<b>13 444 459</b>	<b>10 276 619</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>13 444 459</b>	<b>10 276 763</b>

## 27. Variation des capitaux propres consolidés

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
<b>2015.12</b>	<b>1 760 980</b>	<b>565 365</b>	<b>8 107</b>	<b>24 139</b>	<b>6 374 957</b>	<b>19 581 998</b>	<b>63 850</b>
Affectation du résultat N-1			6 374 957		(6 374 957)		
Distribution/ brut versé			(3 962)			(5 943 307)	(0)
Résultat					7 216 585	7 216 585	58 251
Effet de change				13		13	(18)
<b>2016.12</b>	<b>1 760 980</b>	<b>565 365</b>	<b>6 379 102</b>	<b>31 667</b>	<b>7 215 534</b>	<b>20 861 945</b>	<b>122 101</b>
Affectation du résultat N-1			9 579 458		(9 579 458)		
Distribution/ brut versé			(5 943)			(3 962 205)	
Résultat					7 178 660	7 178 660	34 214
Effet de change				7		7	
<b>2017.12</b>	<b>1 760 980</b>	<b>565 365</b>	<b>14 166 786</b>	<b>(2 543)</b>	<b>7 178 660</b>	<b>24 055 566</b>	<b>144 196</b>

Le capital social est composé de 2.201.225 actions d'un nominal de 0,8 euro, dont 0,54 % reste à la disposition du public sur le Marché Libre de la Bourse de PARIS au 31 décembre 2017.

Les actions sont assorties d'un droit de vote double lorsqu'elles sont détenues depuis au moins deux ans sans interruption.

## 28. Provisions

Libellé	Ouverture	Clôture	Dotations	Reprise	Ecart de conversion	Autres variations
Provisions pour litiges	395 513	291 175	90 370	(194 708)		
Autres provisions pour risques	7 118			(6 756)	(362)	
Autres provisions pour charges	203 769	183 301		(20 468)		
Impôts différés - passif	14 554	0				(17 509)
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>620 954</b>	<b>474 477</b>	<b>90 370</b>	<b>(221 932)</b>	<b>(362)</b>	<b>(17 509)</b>

Les provisions pour risques couvrent des risques sociaux (risques prud'homaux, risques divers liés au personnel).

Les provisions pour charges correspondent à des indemnités de fin de carrière pour une population spécifique (cf 7.7).

## 29. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	Ouverture	Clôture
Dettes fournisseurs	3 884 361	5 496 775
Avances, acomptes reçus sur commandes	47 296	1 093 543
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>3 931 657</b>	<b>6 590 318</b>
Dettes sociales	15 488 317	16 234 796
Dettes fiscales (hors IS)	9 692 880	11 523 179
Etat - impôts sur les bénéfices	6 337	
Comptes courants groupe	1 057 241	1 120 994
Dettes s/ acquis. d'actifs	86 912	91 357
Autres dettes	1 006 173	353 263
Produits constatés d'avance	1 296 914	1 483 319
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>28 634 774</b>	<b>30 806 908</b>
<b>Total</b>	<b>32 566 431</b>	<b>37 397 226</b>

Toutes les dettes fournisseurs, sociales et fiscales sont à moins d'un an.

# Autres Informations

## 30. Effectifs

	2017	2016
Effectif salariés moyen	1.905	1.787
Effectif productif + staff à la clôture de l'exercice (1)	2.103	1.920

(1) dont 115 sous-traitants et intérimaires au 31 décembre 2017 contre 112 au 31 décembre 2016.

## 31. Rémunération des dirigeants

La rémunération totale des organes de Direction (convention de mandat de direction avec la S.A.S Consort NT Holding) s'est élevée, en 2017 à 2 288 485€.

## 32. Entreprises liées

Le Groupe est contrôlé par la S.A.S Consort Group à 100%, elle-même détenue par la S.A.S Consort NT Group à 100%. La société mère ultime du Groupe est la S.A.S Consort NT Holding qui détient indirectement 100% de la S.A Consort NT.

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales du marché.

## 33. Engagements hors-bilan

Les engagements pour retraite déterminés suivant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié s'établissent à 960 000 € au 31 Décembre 2017.

## 34. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat consolidé s'élève à :

- Montant afférents à la certification des comptes : 98 K €
- Honoraires afférents à d'autres services : Néant

## 35. Evénements postérieurs à la clôture

Il ne s'est produit aucun événement significatif depuis le 31 décembre 2017.